

## Les documents en Histoire

### « *L'histoire se fait avec des documents* » Langlois et Seignobos.

Qu'est-ce qu'un document ? Qu'est-ce qu'une source historique ? Si dans son sens premier, un document sert de preuve et de témoignage (Robert), une source se définit par l'origine d'une information. Au fil du temps, les traces du passé deviennent infinies pour le chercheur. Cette extension du champ s'accompagne d'un changement d'attitude à leur égard. L'historien ne se contente plus de trouver des sources, mais il contribue aussi à les construire.

L'historien ne se contente pas d'un chemin inductif, mais questionne ses sources pour répondre à une hypothèse. Michel Foucault théorise ces changements lorsqu'il écrit : « L'histoire a changé de position à l'égard du document : elle se donne pour tâche première, non point de l'interpréter, non point de déterminer s'il dit vrai et quelle est sa valeur expressive, mais de travailler de l'intérieur et de l'élaborer. » (*L'archéologie du savoir*, 1969.)

Ainsi l'anthropologie structurale, la linguistique ou encore la sociologie ont donné aux historiens les outils nécessaires à la construction de leurs nouvelles sources. De même les statistiques ont permis l'élaboration de l'histoire sérielle. Il y a donc une révolution épistémologique.

### *Comment l'usage du document est-il conçu dans les programmes ?*

L'utilisation des documents varie en fonction des changements épistémologiques et didactiques. Ainsi, en 1890, l'utilisation des documents n'est pas clairement indiquée spécifiquement, elle apparaît au détour d'une phrase, dans une rubrique intitulée « la méthode pittoresque ». Les documents viennent dans ces programmes dans l'illustration du récit du professeur. Dans les années 1920, on élargit le champ de possibilité de sources et on demande de faire appel aux souvenirs et aux observations de l'élève.

On dit de cette méthode, qualifiée de **maïeutique**, qu'elle présente de nombreux avantages : elle est vivante, elle développe le sens de l'observation et de l'esprit critique. On peut y voir les premiers jalons de la méthode inductive. À la fin des années 1930, il ne fait plus de doute que le document est devenu un auxiliaire pédagogique du professeur. Il a de plus en plus pour fonction de tirer l'élève du rôle d'auditeur passif. À partir des années 1950, le commentaire de documents est mis à l'ordre du jour dans les évaluations et méthodes à acquérir. La méthode inductive, pas encore citée, est ici affirmée. À partir des années 1960, le document est préconisé pour le départ du cours et comme moyen d'exercer l'esprit critique. L'élaboration d'une problématique et le relativisme des informations recueillies sont ici initiés. À partir des années 1970-1980, le développement des sciences de l'éducation place le document au cœur de la pédagogie en histoire.

L'utilisation du document n'a pas seulement pour but, en illustrant un enseignement, de le rendre plus concret et plus vivant ; elle est aussi le moyen privilégié, en mettant l'élève en face de la « matière première » de l'histoire, de lui faire comprendre et progressivement acquérir le comportement de l'historien. À partir des années 1990, un changement notable apparaît dans les programmes. On souligne au Collège la notion de documents de nature patrimoniale donc incontournables. Certaines œuvres sont considérées comme des témoignages d'un moment historique qu'elles éclairent : mais elles dépassent aussi ce moment où elles ont été créées pour constituer un patrimoine. La notion de « documents patrimoniaux » sert de fil conducteur à l'enseignement transdisciplinaire. Il s'agit de transmettre une culture commune à travers des enjeux historiques, culturels et civiques. Que sont les documents patrimoniaux ? Il s'agit de vestiges et d'œuvres que les générations précédentes ont déjà admirés, qu'elles ont gratifiés d'un sens et qu'elles ont distingués au point d'en faire des œuvres de références pour chacun. Les exemples sont nombreux dans les manuels.

Un certain nombre de valeurs traversent ainsi les programmes par le biais de ces œuvres au programme :

- L'héritage antique.
- L'universalité.
- République/démocratie.
- Mythe des grands hommes.
- Progrès de l'humanité.
- La religion.

La place léguée au fait religieux est centrale. La démarche est novatrice dans ce domaine. Pour reprendre les termes de Nancy Gauthier : « *le fait religieux apparaît ainsi à la fois comme un système symbolique original et comme un phénomène de société dont l'analyse est nécessaire à l'intelligence du passé et à celle du présent.* ». L'étude du phénomène religieux connaît ainsi un regain d'intérêt depuis le début des années 1990 au sein de l'institution scolaire. Son étude entre cependant dans une démarche d'historien où l'on prend en compte :

- Liens entre religieux, le politique et le social.
- Dogme issu du message religieux.

Pour conclure sur l'utilisation du document, on peut d'abord souligner que son usage pédagogique s'est renforcé et élargi. La connaissance n'est plus fournie par le professeur mais extraite par l'élève d'un document dont la fonction est de livrer précisément cet énoncé-là. Les derniers programmes remettent cependant en cause l'utilisation des documents tels que nous venons de le présenter. Les I.O. de 1995 pour la classe de seconde indique ainsi : « *Le document n'a pas de valeur intrinsèque sans le projet de l'historien qui le met en œuvre.* »

L'idée que, pour apprendre, il faut passer du concret à l'abstrait, si elle avait cours au début du siècle, est aujourd'hui contestée. Aucune connaissance scolaire ne peut être qualifiée de concrète ! Pourtant recourir à l'étude de document pour faire apprendre l'élève, c'est le mettre en situation d'abstraire. Mais la lecture du document nécessite, exige la mobilisation de compétences de type encyclopédique (connaissances diverses sur le contexte) et de type logique (mise en relation entre indices, hypothèse de sens...). En ayant conscience des limites de l'utilisation documentaire, quelles utilisations est-il possible d'en faire ?

Gérard Granier et Françoise Picot, lors d'un colloque organisé à Paris en 2002 (*Apprendre l'histoire et la géographie à l'école*), ont abordé le thème de *la place des documents dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie*. Ils relèvent plusieurs utilisations possibles des documents en raison de leurs fonctions :

Le « **document illustratif** » (...) illustre, concrétise des faits exposés fondamentalement sous la forme d'un cours magistral. Il peut donc avoir un caractère anecdotique, piquant voire amusant. On pourrait considérer comme une variante le document « d'accroche », destiné à susciter l'attention des élèves en début de séance et à les sensibiliser de manière vivante à la problématique du sujet. (...).

Le « **document preuve** » a pour fonction de justifier, d'authentifier la parole du professeur qui ne s'accorde pas toujours le droit de transmettre sans prouver. Dans ce cas, le document devient le vecteur quasi-exclusif de l'acquisition de connaissances (...).

Le « **document outil** » est destiné à des apprentissages de compétences méthodologiques (...). Une compétence fondamentale est alors celle de savoir mettre en relation, voire de confronter des informations dans plusieurs documents, ce qui implique une étude conjointe et non pas seulement une analyse linéaire d'une succession de documents (...).

Le « **document local** » peut amener à prendre la mesure de la charnière qui articule le particulier et le général, le singulier et le transposable, le local et le national.

**Les documents en Histoire**

**Titre : La carte**

Pas d'histoire sans carte.

Elle lui permet de localiser, de situer, mais aussi d'observer l'évolution des phénomènes historiques à plusieurs échelles avec des espaces plus ou moins détaillés et selon différents thèmes.

La construction des représentations du temps et de l'espace sont concomitantes.

<b>Documents à privilégier (IO)</b>	<b>Caractéristiques</b>
<p>Cartes thématiques en Histoire</p>	<p>Elles représentent les phénomènes localisables de toute nature au moyen de symboles.</p> <p>On ne peut pas parler des progrès du pouvoir royal, des difficultés de 1793, des « grandes invasions », des conséquences de la guerre de 1914-1918 ou même des châteaux de la Loire sans cartes.</p> <p>Les manuels proposent des atlas de plus en plus denses.</p> <p>Ces cartes doivent obéir évidemment aux principes de la cartographie géographique : il faut une échelle, une orientation, une légende. Elles ne sont là qu'en tant qu'outils de découverte (...le royaume s'aggrandit) ou d'hypothèses (comment se fait-il qu'il y ait des châteaux aussi nombreux le long de la Loire ?).</p> <p>En Histoire, on étudiera ces cartes, mais on n'en construira pas. Non que ce soit un domaine réservé aux géographes mais parce qu'une carte historique nécessite une masse considérable d'information et d'hypothèses de réflexion hors de portée des élèves.</p>
<p>Cartes historiques</p>	<p>Elles présentent de grandes difficultés d'interprétation pour les élèves car les principes de représentation cartographiques ne sont pas les mêmes que ceux inhérents à la cartographie contemporaine.</p> <p>Les contours des territoires concernés peuvent être déformés.</p> <p>La codification des symboles est complexe.</p> <p>Les erreurs de localisation ou de représentation de l'espace sont nombreuses.</p> <p>Elles sont cependant nécessaires pour faire comprendre les représentations mentales des sociétés du passé.</p> <p>Cela permet également de dégager l'imaginaire des sociétés concernant les territoires qu'elles ne côtoient pas. Les confins des mondes connus sont ainsi peuplés au Moyen âge de représentations légendaires.</p>

**Titre : Les documents iconographiques**

Ils sont abondamment utilisés dans les manuels. Cette inflation iconographique est peut-être due au désir de concurrencer l'environnement publicitaire et télévisuel, à moins qu'elle soit un argument de vente : l'image est perçue comme plus attractive que l'austérité d'un texte.

<b>Documents à privilégier (IO)</b>	<b>Caractéristiques</b>
Peinture et dessin	<p>Les enjeux reposent sur une distinction entre l'Histoire et l'Histoire de l'art. Un tableau peut être considéré comme « beau » sans que son utilité proprement historique soit grande. À l'inverse, des œuvres mineures peuvent avoir une grande importance documentaire. Il se peut bien sûr qu'une œuvre ajoute la qualité esthétique au témoignage historique : Dos de Mayo (Goya), La mort de Marat (David), Guernica (Picasso) appartiennent à cette catégorie.</p> <p>L'interdisciplinarité trouvera ici une bonne application. Les élèves pourront constater que la validité historique est moins difficile à établir que la validité esthétique.</p>
Photographie contemporaine de monuments historiques	<p>La présence sur le territoire français d'une grande richesse patrimoniale permet de puiser parmi les vestiges monumentaux.</p> <p>Le danger serait de croire que ces monuments se présentaient dans leur contexte de manière identique à la représentation contemporaine. L'insertion d'un monument dans son environnement initial est nécessaire car le plus souvent ils ne constituent plus qu'un vestige au sein d'un contexte bien souvent disparu.</p>
Photographie contemporaine d'objets historiques	<p>Les possibilités sont multiples.</p> <p>L'étude des pièces de monnaie, des sceaux, des outils, des bijoux, etc... nous permet de définir des degrés de technicité, de percevoir des réseaux (pièces), de comprendre les mentalités d'une société donnée.</p>
Photographies historiques	Elles ne sont présentes qu'à partir du XIX siècle.
Allégories et caricatures.	<p>Une caricature est une représentation exagérée et déformée d'un personnage ou d'une situation. Elle vise à plaisanter et à soulever un esprit critique. Bien souvent les élèves ne se concentrent que sur le premier niveau de lecture. Leur utilisation est complexe car cela demande un double niveau d'analyse et donc des prés requis parfois complexes. L'interprétation doit faire prendre conscience qu'une caricature est un acte souvent politique qui dénonce des faits ou critique des hommes. Elle nécessite donc l'apport de connaissances supplémentaires et une étude critique pour éviter tout manichéisme. Ce type de support est parfois intéressant pour « planter » le décor comme « accroches » dans un cours. Le danger est de présenter un fait de manière caricatural.</p>
Publicités et affiches	Elles nécessitent une contextualisation plus poussée.

Il n'y a pas « une » façon de lire une image, chaque discipline a la sienne et la lecture historique doit se plier aux règles de la méthode historique comme n'importe quel autre document. La nature du document est particulièrement intéressante parce qu'elle donne une idée de la diffusion. Peu de gens ont eu l'occasion de voir des tableaux mais beaucoup ont pu regarder ou même acheter les gravures, facilement multipliables et bon marché. L'auteur et la date de production permettent de contextualiser l'information. On voit que pas plus que pour le texte, on ne peut séparer l'image du contexte dans lequel elle a été produite, et des intentions qui animaient son auteur. Il faudrait donc, devant une image, chercher avec les élèves les limites de validité... une image n'est pas plus « vraie » qu'un texte, les manipulations récentes de photos le démontrent. L'image a de tout temps cherché à impressionner, à convaincre, à conditionner ceux qui la regardaient.

**Pour décrire une œuvre :**

Identifier l'œuvre	Décrire l'œuvre	Interpréter l'œuvre	Comprendre la portée de l'œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type : architecture sculpture, peinture ?</li> <li>• Auteur : est-ce une commande, un travail collectif ?</li> <li>• Lieu de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimensions</li> <li>• Sujet</li> <li>• Genre : scène mythologique, religieuse, militaire, portrait, paysage</li> <li>• Organisation : les plans, le décor, les lignes directrices</li> <li>• Méthodes picturales : couleurs, lumière.</li> <li>• S'agit-il d'un dessin, d'une composition à base d'eau (aquarelle, gouache, etc.) ou à base d'huile ; d'une gravure ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte politique, économique et culturel</li> <li>• Fonction de l'œuvre : religieuse, politique, militaire, etc.</li> <li>• Quelle est son histoire ?</li> <li>• Courant artistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt artistique et historique</li> <li>• Quel témoignage apporte-t-elle sur l'histoire de l'époque où elle a été réalisée ?</li> </ul>

**Les documents en Histoire**

**Titre : Les documents sonores**

Ils sont également variés, mais sont confrontés à des contraintes d'utilisation encore plus importantes que la vidéo.

Documents à privilégier (IO)	Caractéristiques
Les actualités radio	Elles sont peu utilisées car peu nombreuses au regard des enregistrements conservés. Même l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle à Londres a été reconstitué à posteriori.  Les réflexions menées autour de la nature du document permettent de cibler le public visé, l'impact de l'information, etc...
Témoignages oraux	Ils sont la plupart du temps filmés pour la période la plus proche.
Chansons	Même si les programmes ne mentionnent pas l'obligation d'utiliser ce type de support, il permet d'entrer dans l'air du temps et de proposer une fenêtre sur l'Histoire.  « Des chansonniers des cabarets ou des cafés-concerts du début du XX siècle au rap des banlieues exprimant le mal de vivre des exclus, la chanson a accompagné notre siècle et l'évolution de la société française, traduisant dans un langage populaire et poétique les misères, les aspirations, les joies vécues au jour le jour par des millions d'hommes et de femmes. » (S. Bernstein, <i>100 ans d'Histoire de France en chanson</i> , Hachette Livre, 2000).  <i>De Quand Madelon (1914) à La chanson de Craonne (1917) pour la première guerre mondiale ; de Dans la vie faut pas s'en faire (1920) à Tout va bien madame la marquise (1936) pour l'entre-deux-guerres ; du Chant des partisans (1944) pour la seconde guerre mondiale ; du Oh, Yeah (1966) aux Chansons du cœur pour la société française dans la seconde moitié du XX siècle.</i>

Il s'agit d'un support difficile et renvoyant à une mémoire « iconographique » de l'éphémère.

Il faut croiser avec d'autres supports :

- ⇒ Carte (localisation du pays de l'artiste mais aussi du thème étudié).
- ⇒ Image (représentation du thème étudié, publicité vantant les mérites de la radio).
- ⇒ Texte (paroles des chansons, biographie de l'auteur).
- ⇒ Statistiques (nombre d'albums vendus pour l'influence culturelle d'un pays, nombre d'auditeurs potentiels).

**Titre : Les documents écrits en Histoire**

C'est le support privilégié de l'Histoire qui nécessite cependant un sens critique. Il ne s'agit pas de critiquer au sens courant du terme mais de repérer dans quelle mesure on peut faire confiance à un texte.

Nous pouvons facilement déterminer les objectifs d'un texte, le contexte dans lequel il a été écrit et ses limites de validité. Il s'agit donc d'un outil privilégié pour une éducation au sens critique.

<b>Documents à privilégier (IO)</b>	<b>Caractéristiques</b>
Analyses historiques	<p>Elles sont nécessaires lorsque les sources manquent ou lorsqu'elles permettent une analyse critique.</p> <p>Elles sont difficiles d'accès pour les élèves de par la complexité du champ lexical et la précision des informations.</p> <p>Le statut du savoir diffère entre « savoir scientifique » et « savoir scolaire ».</p>
Les œuvres littéraires	<p>Les chansons de geste constituent des sources de premier choix pour le moyen âge. <i>La Chanson de Roland</i> propose ainsi une vision intéressante du monde de la chevalerie autour de ses propres représentations.</p> <p>Les contes sont des sources intéressantes, même s'il nécessitent un certain recul avant de les utiliser. <i>Le Petit Poucet</i>, pour la France du XVII, <i>La Bête du Gévaudan</i>, pour les campagnes... dangereuses, etc...</p> <p>Les romans permettent au-delà du schéma narratif de dégager les mentalités d'une période. Certains ont pour objet des événements historiques et proposent un tableau plus humain car personnifié des événements.</p>
Manuscrits/livre imprimé	<p>Le livre manuscrit existe sur des supports variés comme le papyrus, le parchemin, le vélin et plus rarement le papier. Il se présente d'abord sous forme de rouleau puis de feuilles pliées formant des cahiers cousus ensemble.</p> <p>La gravure sur bois permet de reproduire des textes et des images à plus faible coût. L'utilisation de caractères mobiles en métal permet à Gutenberg de mettre au point l'imprimerie moderne.</p> <p>Le principal intérêt de l'imprimerie est de permettre la production rapide et en masse de livres à un prix raisonnable et, par conséquent, de la diffusion de nouveaux textes. On estime aujourd'hui à 27 000 le nombre d'incunables (livres imprimés avant le XVI). L'activité sera pendant longtemps dominée par l'Allemagne et l'Italie.</p>
Mémoire	<p>Il s'agit d'un récit écrit par une personne ayant été acteur ou témoin des événements relatés.</p> <p>Les mémoires sont généralement riches en informations et menus détails, mais doivent être analysés avec la plus grande précaution car ils ne proposent pas de vision objective.</p> <p>Étant écrit la plupart du temps bien après les événements cités, ils peuvent être considérés comme une mémoire recomposée et donc sujet à caution.</p>
Pages et articles de journaux	<p>L'analyse d'un journal est complexe et nécessite l'élaboration d'une progression spécifique. La présentation requiert un travail sur la « une », qui fournit des renseignements précieux.</p> <p>Le titre du journal permet de définir le type de publication (politique, littéraire,...). Le numéro et la date permettent d'avoir des indications sur le</p>

	<p>rythme de publication. Le format donne des précisions sur les modes d'impression ou les contraintes de publication.</p> <p>La présence ou non de réclame donne des informations sur le mode de financement. L'événement relaté en « une » permet de contextualiser l'article étudié. Généralement le travail de recherche porte sur la distinction entre la manchette, le bandeau, l'oreille, le titre du journal, les colonnes et les filets.</p> <p>Parfois certaines informations périphériques peuvent donner des informations plus importantes que celles développées par le journal. Lorsqu'un journal est couvert d'encre noire sur certains articles, c'est qu'il a subi le caviardage, c'est-à-dire la censure des autorités de tutelle. Parfois, nous disposons des annotations des lecteurs.</p>
Récits de voyages	<p>Les récits de voyage et autre carnet de bord émaillent les discours sur les grandes découvertes et les explorations menées tout au long de la période. Nous disposons d'une documentation riche et variée ; elle est compulsée par des centres de recherches comme le Centre de recherche de la littérature de voyage (CRLV).</p>
Récits mythologiques	<p>Les récits mythologiques constituent des récits merveilleux, des légendes dont l'objectif est de fournir une explication à certains aspects fondamentaux, comme la création du monde, les rapports entre le divin ou les phénomènes naturels. Le mythe constitue une grille d'interprétation du monde.</p>
Textes juridique et politique	<p>Les déclarations : il s'agit de recueils de principes sur lesquels doivent se reposer les sociétés. Ainsi la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ou celle des droits de la femme et de la citoyenne n'ont pas valeur de loi et n'entrent pas dans le droit positif mais restent confinés dans le domaine des idées et des bonnes intentions.</p> <p>Les lois : selon l'étymologie, il s'agit de la chose édictée. La loi s'entend comme un ensemble de règles et de normes nécessaires au bon fonctionnement d'une société.</p> <p>L'étude spécifique d'une loi a pour but de faire comprendre aux élèves l'entrée dans la modernité politique depuis les changements opérés sous la Révolution française : souveraineté de la Nation, séparation des pouvoirs, la loi comme garantie du pacte social.</p>

**Titre : les vidéos.**

Les documents vidéos sont d'une utilisation complexe car ils nécessitent une attention plus grande que les autres types de supports. Ils sont parfois délicats à sélectionner car ils ne correspondent qu'en partie au savoir qu'on veut faire émerger.

Leur utilisation pédagogique pose des contraintes matérielles : équipement, obscurité, disposition de salle.

Construire des connaissances qui n'appartiennent pas à leur univers mental. Utiliser les représentations des élèves pour mieux les structurer ou au contraire pour les remanier.

<b>Documents à privilégier (IO)</b>	<b>Caractéristiques</b>
Actualités cinématographiques	<p>L'irruption des images au XX siècle modifie la perception des événements historiques en leur attribuant une part de réalité et donc un substrat concret par rapport au contexte. Destinées à l'origine pour l'information, les actualités cinématographiques deviennent des sources historiques dont l'analyse nécessite un regard critique. En effet, elles sont le reflet d'une première interprétation et d'une « mise en scène » où se perçoit l'héritage d'une mémoire collective. Ce premier filtre peut avoir un objectif de mobilisation de l'opinion et parfois de propagande.</p> <p>Le commentaire des images, l'accompagnement sonore ou le montage peuvent orienter le jugement de l'élève. Cependant, avant que la télévision ne prenne le relais, les actualités cinématographiques ont été pendant près de 70 ans les « yeux du monde ».</p> <p>Trois phases peuvent être dégagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Les prémices : à partir des années 1895-1896, les sociétés Gaumont et Pathé proposent des films d'actualité qui connaissent un grand succès. On y découvre des portraits des grands de ce monde (Nicolas II, Pape...).</li> <li>⇒ L'apogée : avec la première guerre mondiale, les actualités sont désormais contrôlées par les autorités publiques. La censure se double d'une volonté de propagande. Le service cinématographique des armées permet la diffusion des <i>Annales de la guerre</i>, projetées avant les films dans les salles. Les années 1920-1930 correspondent à l'âge d'or. Les actualités deviennent une source d'information pour les classes populaires.</li> <li>⇒ Le déclin : la télévision est responsable du déclin des actualités cinématographiques. En 1949, le premier journal télévisé de Pierre Sabbagh propose une diffusion quotidienne. Progressivement l'État contrôle l'information.</li> </ul>
La télévision	<p>Omniprésente aujourd'hui et reflet d'une civilisation des loisirs, la télévision est le fruit d'une lente évolution à la fois technique et culturelle. La technique n'est réellement acquise qu'au cours des années 1930. C'est en 1935 qu'est lancée la première émission officielle de télévision française.</p> <p>Après la guerre, la mainmise de l'état devient effective. En 1949, la création de la RTF permet de mettre en place des émissions quotidiennes mais confinées à un public limitée.</p> <p>Une première explosion a lieu dans les années 1950 (920 000 postes en 1958).</p>



	<p>Une ère nouvelle s’offre alors aux téléspectateurs avec une diversification et une massification de l’offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 1964 : deuxième chaîne.</li> <li>⇒ 1971 : troisième chaîne.</li> <li>⇒ 1967 : télévision couleur.</li> <li>⇒ 1968 : première réclame.</li> </ul> <p>Le contrôle étatique vole en éclat et permet la création de chaînes autonomes qui s’ouvre à la concurrence et à la privatisation dans les années 1980. Le taux d’équipement ne cesse d’évoluer.</p>
Les publicités	<p>Devenues un objet de consommation commun, elles ont l’avantage d’être le reflet de leur temps. Tout un imaginaire est ainsi transcrit au-delà du message commercial. Les aspirations de la société sont au cœur des représentations et illustrent les évolutions économiques et culturelles.</p>
Les films de fiction	<p>Si le cinéma et l’histoire ont des liens privilégiés, il faut bien reconnaître la relative difficulté pour l’historien d’utiliser ce type de support. Ce type de support entre dans le domaine de la recherche historique à partir des années 1960 notamment sous l’impulsion de Marc Ferro qui assigne à l’historien à la fois un rôle de décryptage et un rôle de créateur de matériaux historiques. Il considère le cinéma comme un témoin et le reflet d’un contexte spécifique. Il s’agit donc de dégager une représentation sous-jacente des préoccupations d’une époque.</p> <p>La variété des supports implique l’élaboration d’une typologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le film à prétexte historique renvoie au spectateur l’image qu’il se fait du passé.</li> <li>⇒ Le film à coloration historique où le passé sert de cadre sans que le message soit historique.</li> <li>⇒ Le film « historique » où l’Histoire est le sujet central. Ce type de réalisation peut parfois entrer dans la catégorie des films à thèse.</li> </ul>

## **Quelques précisions :**

### **Lois**

Si l’on considère l’étymologie latine, la loi (*lex, legis*) désigne la chose édictée. Il s’agit d’une source du droit qui peut être édictée par toute autorité supérieure ou de manière plus restreinte par le pouvoir législatif. La loi s’entend comme un ensemble de règles et de normes nécessaires au bon fonctionnement d’une société. Si, en règle générale, la loi est définie par un pouvoir législatif, il revient au pouvoir exécutif d’en préciser la teneur par un décret d’application, et au pouvoir judiciaire de l’interpréter au sein des tribunaux. La loi ne correspond pas forcément à une règle de droit dans le sens où elle n’est pas toujours créée dans un but d’idéal de justice. L’étude spécifique d’une loi a pour but de faire comprendre aux élèves l’entrée dans la modernité politique grâce aux changements opérés lors du processus révolutionnaire : souveraineté de la nation, séparation des pouvoirs, la loi comme garantie du pacte social.

### **Mémoires**

Il s’agit d’un récit écrit par une personne ayant été acteur ou témoin des événements relatés. Les mémoires sont généralement riches en informations et menus détails, mais doivent être analysés avec la plus grande précaution car ils ne proposent pas de vision objective. Étant écrits la plupart du temps bien après les événements cités, ils peuvent être perçus comme une mémoire recomposée et donc être sujets à caution. Pourtant, l’histoire de l’individu y est souvent mise en rapport avec le monde et l’histoire au sens général du terme. L’auteur des mémoires se présente comme un témoin de son temps. Pour notre période, les *Essais* de Montaigne, les *Mémoires* de Saint-Simon ou les *Confessions* de Rousseau constituent de véritables peintures autour de la sensibilité de l’humanisme et de la philosophie des Lumières.

## Récits de voyage

Les récits de voyage et autres carnets de bord émaillent les discours sur les grandes découvertes et les explorations menées tout au long de la période. Nous disposons d'une documentation riche et variée ; elle est compulsée par des centres de recherche comme le Centre de recherche sur la littérature de voyage (CRLV).

## Caricature

Une caricature est une représentation exagérée et déformée d'un personnage ou d'une situation. Elle vise à plaisanter et à soulever un esprit critique. Bien souvent, les élèves ne se concentrent que sur le premier niveau de lecture. La présentation du document doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière. Définir l'auteur et la source permet de donner une indication sur une tendance ou un parti pris. Analyser le document permet de définir les différentes composantes du dessin et leurs symboliques. Des sous-titres peuvent aider à la bonne compréhension des dessins. L'interprétation doit faire prendre conscience qu'une caricature est un acte souvent politique qui dénonce des faits ou critique des hommes. Elle nécessite donc l'apport de connaissances supplémentaires et une étude critique pour éviter tout manichéisme.

## Pages de journaux

La presse naît et s'émancipe progressivement de l'autorité publique au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit la naissance des premières agences de presse, le journalisme devient un métier à part entière et prendre la direction d'un journal est une forme enviée de réussite sociale. Le journaliste devient aussi un personnage récurrent dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. On pense bien sûr à Maupassant qui, dans *Bel Ami*, relate l'ascension sociale d'un jeune homme, Georges Duroy, dans la société bourgeoise de son temps. [...] Nombreux sont ceux [...] qui portent la double casquette de romancier et de journaliste, ou qui, comme les naturalistes, pensent que l'investigation journalistique est un préalable à l'écriture romanesque. Ajoutons à cela que la presse et la littérature sont d'autant plus étroitement liées à cette époque que les journaux les plus largement diffusés assurent leur succès en publiant les romans d'écrivains populaires et prestigieux comme Balzac bien sûr, mais aussi Hugo, Georges Sand, Alexandre Dumas et Eugène Sue. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la presse connaît son apogée : le journal est devenu tout à la fois un mode de divertissement et un moyen d'information ; il est diffusé auprès d'un très large public grâce au progrès de l'instruction, à la démocratisation, au développement des moyens de communication et à l'abaissement progressif des prix. (*La Nouvelle Revue Pédagogique*, n° 1, septembre 1994, p. 11-12)

L'analyse d'un journal est complexe et nécessite l'élaboration d'une progression spécifique. La présentation requiert un travail sur la « une », qui fournit des renseignements précieux. Le titre du journal permet de définir le type de publication (politique, littéraire, etc.). Le numéro et la date peuvent donner des indications sur le rythme de publication (quotidien, hebdomadaire, etc.). Le format diffère des journaux actuels, donnant des précisions sur les modes d'impression ou les contraintes de publication. La présence ou non de réclame donne des informations sur le mode de financement. L'événement relaté en une permet de remettre dans le contexte une information recherchée. Généralement, le travail de recherche porte sur la distinction entre la manchette, le bandeau, l'oreille, le titre du journal, les colonnes et les filets. Certaines particularités périphériques peuvent donner des informations parfois plus importantes que celles développées par le journal. Lorsqu'un journal est couvert d'encre noire sur certains articles, c'est qu'il a subi le caviardage, c'est-à-dire la censure des autorités de tutelle. Cette censure peut s'accompagner pour le XIX<sup>e</sup> siècle d'un droit de timbre (limitant la vente), d'une autorisation préalable ou d'un cautionnement (dépôt d'une somme d'argent en cas de litige). Seule la loi de 1881 sur la liberté de la presse permet une véritable avancée dans ce domaine. D'autres informations périphériques constituent des sources historiques de premier ordre, comme les annotations des lecteurs ou, plus communément, des comités de surveillance de la presse.

Pour les élèves, il convient d'avoir un regard critique en confrontant les faits relatés avec d'autres sources. Un journal n'est jamais objectif et le journaliste énonce toujours, volontairement ou non, un avis personnel dont l'élève ne peut concevoir la critique.

## Actualités cinématographiques

L'irruption des images au XX<sup>e</sup> siècle modifie la perception des événements historiques en leur attribuant une part de réalité et donc un substrat concret par rapport au contexte. Destinées à l'origine pour l'information, les actualités cinématographiques deviennent des sources historiques dont l'analyse nécessite un regard critique. En effet, elles sont le reflet d'une première interprétation et d'une « mise en scène » où se perçoit l'héritage d'une mémoire collective. Ce premier filtre peut avoir un objectif de mobilisation de l'opinion et parfois de propagande. Le commentaire des images, l'accompagnement musical ou le montage peuvent orienter le jugement du spectateur. Cependant, avant que la télévision ne prenne le relais, les actualités cinématographiques ont été pendant près de 70 ans les « yeux du monde ».

Trois phases peuvent être dégagées.

- *Les prémices.* À partir de 1895-1896, les sociétés Gaumont et Pathé proposent des films d'actualité qui connaissent un grand succès. On y découvre des portraits des grands de ce monde comme lors de la venue du tsar Nicolas II à Paris (1897) ou la bénédiction du Pape (1898). La création du Pathé journal en 1909 marque officiellement l'invention des actualités cinématographiques.
- *L'apogée.* Avec la Première Guerre mondiale, les actualités sont désormais contrôlées par les autorités publiques. La censure se double d'une volonté de propagande. Le Service cinématographique des armées permet ainsi la diffusion des *Annales de la guerre*, projetées avant les films dans les salles. Les années 1920-1930 correspondent à l'âge d'or. Les actualités deviennent une source d'information privilégiée pour les classes populaires. Les progrès techniques permettent d'attirer un nombre croissant de spectateurs (la couleur dès 1918, le son dès 1927). La création en 1932 de *France-Actualités-Gaumont* marque l'apogée de ce média.
- *Le déclin.* La télévision est responsable du déclin des actualités cinématographiques. Les premières tentatives expérimentales de retransmission ont lieu en 1934. Le relais est pris par la télévision au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1949, le premier journal télévisé de Pierre Sabbagh propose une diffusion quotidienne. Le sacre d'Élisabeth II cette même année constitue le premier événement télévisuel portant un coup fatal au support cinématographique. Progressivement, l'État contrôle l'information. (Voir article « Télévision », p. 214.)

## Chansons

Même si les programmes ne mentionnent pas l'obligation d'utiliser ce type de support, il permet d'entrer dans l'air du temps et de proposer une fenêtre sur l'histoire plus originale (tableau 5.3).

Des « chansonniers » des cabarets ou des cafés-concerts du début du XX<sup>e</sup> siècle au rap des banlieues exprimant le mal de vivre des exclus, la chanson a accompagné notre siècle et l'évolution de la société française, traduisant dans un langage populaire et poétique les misères, les aspirations, les joies vécues au jour le jour par des millions d'hommes et de femmes. (Serge Berstein, *100 ans d'Histoire de France en chansons*, Paris, Le Chêne-Hachette Livre, 2000)

Tableau 5.3. Exemples de chansons du XX<sup>e</sup> siècle

Première Guerre mondiale	Entre-deux-guerres (1918-1939)	Seconde Guerre mondiale	Les Trente glorieuses (1945-1975)	Les années de crises
<p><i>Quand Madelon</i>, 1914 (paroles de Bousquet et musique de Robert).</p> <p><i>La crève aux boches</i>, 1917 (paroles de Cazol Joulot et musique de Mercier).</p> <p><i>La chanson de Craonne</i>, 1917 (paroles de Vaillant-Couturier).</p>	<p><i>Dans la vie faut pas s'en faire</i>, 1920 (paroles de Willemetz Christiné sur une interprétation de Maurice Chevalier).</p> <p><i>Tout va très bien madame la marquise</i>, 1936 (paroles et musique de Misraki) chanté par les ouvriers en grève sous le Front populaire</p>	<p><i>Le chant des partisans</i>, 1944 (paroles de Druon et Kessel), chanson de résistance.</p> <p><i>Fleur de Paris</i>, 1944 (paroles de Vandair et musique de Boutayre) interprétation de Maurice Chevalier à la Libération</p>	<p><i>Oh, Yeah</i>, 1966 (paroles et musique de Pierre Muraccioli ou Antoine)</p> <p><i>Le Déserteur</i>, 1964 (Boris Vian), célèbre chanson du refus</p>	<p><i>Les Corons</i>, 1982 (Pierre Bachelet)</p> <p><i>Allô maman bobo</i>, 1977 (Alain Souchon)</p> <p>Les chansons du cœur avec <i>Tam tam pour l'Éthiopie</i>, <i>Restos du cœur</i>, etc.</p>

## Cinéma

Si le cinéma et l'histoire ont des liens privilégiés, il faut bien reconnaître la relative difficulté pour l'historien d'utiliser ce type de support. Pourtant, l'intérêt des chercheurs et des enseignants pour les films est aussi vieux que le cinéma. Le tournant majeur date des années 1960, grâce notamment aux travaux de Marc Ferro (*Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1993). Ce dernier assigne à l'historien à la fois un rôle de décryptage et un rôle de créateur de matériaux historiques. Il considère le cinéma comme un témoin et le reflet d'un contexte spécifique. Il s'agit donc de dégager une représentation sous-jacente des préoccupations d'une époque.

On assiste depuis la fin des années 1980 à une reconnaissance officielle de ce nouveau champ de recherche. Le cinéma est devenu un objet à part entière de la recherche historique. Comme toute nouvelle discipline qui se cherche, les premières formes de rationalisation tournent autour de l'élaboration de typologies de plus en plus complexes. Il existe ainsi deux angles d'approche divergents. Tout d'abord, on distingue l'histoire faite par le cinéma quand ce dernier est considéré comme source. Le film est alors un document qui entretient un lien plus ou moins étroit avec la réalité ; il est le résultat d'une construction intellectuelle dépendante d'un contexte culturel spécifique. Il ne s'agit pourtant pas d'un miroir de la réalité, car les films peuvent être compris comme des symptômes de désirs ou de fantasmes inassouvis. Ensuite, l'histoire peut être racontée par le cinéma ; celui-ci est un moyen d'expression de l'histoire. Le film n'est pas contemporain des événements relatés et le réalisateur se positionne en qualité d'historien. Il convient alors d'établir des nuances par rapport à la réalité décrite.

Plus précisément, Pierre Sorlin (*Sociologie du cinéma*, Paris, Aubier, 1977) distingue :

- le film à prétexte historique : il renvoie au spectateur l'image qu'il se fait du passé (par exemple : les péplums ou les films de « capes et d'épées) ;
- le film à coloration historique : le passé est un cadre où s'expriment des valeurs, un message intemporel délié de la réalité décrite (par exemple : les westerns) ;
- le film « historique » : l'histoire est le sujet central mais le discours présente un éclairage nouveau par rapport à l'objet étudié (par exemple : les films sur la Révolution française)

Les films des deux premières catégories peuvent avoir pour unique but de divertir (sans forcément être inintéressants d'un point de vue pédagogique), ou proposer une métaphore de l'actualité contemporaine, ce type de film correspondant à la « mise au présent des conflits du passé ». Enfin, le film peut avoir comme objectif de prendre parti et entrer alors dans la catégorie du film historique à thèse.

## Internet

Faire une recherche sur Internet nécessite un équipement adapté qui fait encore cruellement défaut dans certains établissements. L'erreur serait d'utiliser ce média comme une encyclopédie, organisée de manière rationnelle et proposant un contenu faisant autorité. C'est pourquoi, avant chaque recherche, il convient de faire comprendre aux élèves le sujet proposé pour mieux délimiter les mots clés qui permettront un repérage des sites les plus appropriés. Les élèves ont souvent du mal à utiliser les moteurs de recherche lorsqu'ils doivent circonscrire les thématiques recherchées. Les sites encyclopédiques officiels sont d'accès limité ou nécessitent un abonnement. Pour les encyclopédies « communautaires », le contenu faiblement contrôlé peut poser des problèmes de validité des contenus. Restent les sites officiels qui permettent une utilisation plus « sécurisante », avec une certaine validation scientifique des contenus. La démarche doit rester celle d'un historien : il s'agit de repérer l'origine de l'information, de la confronter à d'autres sources et, surtout, de la remettre dans son contexte. Un exemple de site Internet largement utilisé par les enseignants est : <http://www.clionautes.org/>.

## Témoignages oraux de résistants et de déportés

Par quelles expressions doit-on décrire qu'on a vu comment on a traîné des dizaines de milliers de petits êtres innocents à la chambre à gaz ? Quand on a vu comment des officiers SS ont pris des bébés par les jambes et leur ont écrasé la tête contre un arbre ? Quand on a vu comment les mères regardaient les scènes et ne pouvaient – glacées d'épouvante – plus crier ? Comment leurs bouches restèrent ouvertes au milieu du cri ? Puis-je décrire l'expression des visages des officiers SS quand ils voyaient jaillir la cervelle de ces bébés, quand ils entendaient briser les crânes ? Le puis-je ? Si je le pouvais, je ne serais plus un homme, je serais un dieu. (Bernard Klieger, *Le Chemin que nous avons fait. Reportages surhumains*, trad. de l'allemand, Bruxelles, 1947, cité par Annette Wiewiorka, *Déportation et génocide*, Paris Hachette Littératures, 1992)

Dans cette optique, l'histoire n'a plus pour objectif de disséquer les cadavres mais de ressusciter les morts. La place du témoignage est privilégiée pour la mémoire des phénomènes guerriers. Le témoignage rend le passé plus concret et montre la continuité passé-présent à travers la vie d'une personne. Pendant longtemps les témoignages sont restés à l'écart de l'intérêt des historiens : le témoignage des combattants ne relevait pas de l'histoire mais plutôt de la littérature ou de la psychologie. Pourtant, concernant la Première Guerre mondiale, des travaux novateurs avaient tracé la route (Jean Norton Cru, *Témoins*, 1929). Si quelques tentatives se sont succédé dans les années 1950 et 1960, il n'en demeure pas moins qu'il faut attendre les années 1970 pour voir apparaître un véritable mouvement de réintégration des témoins dans l'analyse des phénomènes guerriers. L'ère des témoins commence et le témoignage devient central. On ne se contente plus de savoir comment vivaient les soldats, on veut connaître ce qu'ils éprouvaient. L'utilisation des témoignages est cependant délicate ; ceux-ci fournissent moins de renseignements sur les faits tels qu'ils se sont passés, que sur la façon dont ils ont été représentés et remémorés.

La mémoire du témoin reconstruit le passé. Il est donc possible de se demander si la mémoire individuelle est une bonne source pour écrire l'histoire de la mémoire collective. Toutefois, si la mémoire est avant tout collective, ce sont malgré tout les individus qui se souviennent dans les cadres assignés par la société. Les mémoires individuelles sont plus des effets que des facteurs de la mémoire collective. Les mémoires de groupe ont ainsi tendance à une construction identitaire. Le besoin de témoigner peut être relié à un besoin existentiel : n'ayant pas de tombes où dormir pour l'éternité, les disparus des guerres ont été couchés sur le papier de « livres tombeaux », selon l'expression de Carine Trevisan (*Les Fables du deuil. La grande guerre : mort et écriture*, Paris, PUF, 2001). L'écriture serait l'équivalent « d'un rite de mise au tombeau, permettant de trancher les liens avec les morts ». Cette mémoire peut être parfois complètement refoulée. Pour l'expérience d'Auschwitz, Michael Pollak (*L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Anne-Marie Métailié, 2000) a disséqué le langage de la mémoire meurtrie et exploré les terres inconnues situées aux limites du dicible et de l'indicible. Il montre ce sentiment de culpabilité au cœur du syndrome du survivant (« pourquoi moi ? ») et insiste sur la tension chez nombre de déportés entre la rage de transmettre et l'impuissance à communiquer. Selon Annette Wiewiorka (*L'Ère des témoins*, Paris, Plon, 1998), les témoignages écrits ont été beaucoup plus nombreux dans l'immédiat après-guerre qu'on ne l'a cru. Mais l'opinion n'était pas prête à recevoir ce type de discours. Selon elle, il n'y a pas eu d'indicibilité, car les messages ont été émis, mais plutôt mauvaise réception de la part de la société du moment. Celle-ci n'était pas disposée en 1945 à « recevoir », parce qu'elle ne comprenait pas l'inimaginable et ne disposait pas des outils conceptuels permettant d'appréhender le phénomène du génocide.